

*Initiatives ministérielles*

Je ne veux pas en dire davantage si nous voulons être pris au sérieux quand nous disons que ce projet de loi devrait être renvoyé à un comité spécial de la Chambre des communes. Nous pourrions ainsi amener les personnes intéressées à comparaître devant nous à exprimer leurs vues sur l'ensemble de ces questions.

Par exemple, bien des gens s'inquiètent de la sous-traitance et se demandent s'il devrait y en avoir moins ou plus. Comment mesurer l'efficacité de la sous-traitance? Sur quoi devrait-on se fonder pour accorder des promotions dans la fonction publique? L'avancement devrait-il être automatique? Devrait-on accorder les promotions en fonction uniquement de l'ancienneté? Les augmentations au mérite devraient-elles être accordées d'office? Ce sont là autant de questions qui devraient être posées.

J'estime qu'une partie du problème à la Chambre, c'est qu'il devrait y avoir des consultations, qu'on devrait donner aux gens la chance d'exprimer leur point de vue avant d'aller de l'avant.

Compte tenu de sa portée, des effets qu'il aura et même de l'allusion qu'il fait à l'an 2000, ce projet de loi devrait être renvoyé à un comité.

Les Canadiens devraient avoir l'occasion d'en discuter. On se demande beaucoup si les contribuables canadiens en ont vraiment pour leur argent.

L'efficience est-elle vraiment une priorité ou est-ce le système mis en place pour l'accroissement de l'efficience qui est une priorité? Qu'entend-on par efficience dans la fonction publique? Est-ce que c'est renvoyer d'un service à l'autre les demandes de renseignements concernant l'impôt sur le revenu, la TPS ou le RPC ou est-ce que c'est s'attaquer directement au problème soulevé dans les lettres?

Comment allons-nous faire face aux bouleversements technologiques? Quel effet aura la technologie qui permettra aux gens de travailler n'importe où au Canada dans la fonction publique?

Je sais que mes amis à Ottawa me répètent souvent qu'il y a des fonctionnaires partout au Canada, mais il y en a plus dans certaines régions.

Dans la région de l'Atlantique, par exemple, il y a des fonctionnaires, mais ils sont payés moins cher que d'autres à cause du système de rémunération régional.

Tant de questions, d'ailleurs légitimes, surgissent de tous les secteurs. Certes, les fonctionnaires ont le droit d'être bien informés des changements qui les toucheront

directement, eux et les membres de leur famille, leur avenir, leur carrière, leur salaire et leurs responsabilités.

Pourquoi aller de l'avant avec un projet de loi qui n'a vraiment obtenu l'appui d'aucun des secteurs importants qui sont aux prises quotidiennement avec des situations du genre de celles que suscitera le projet de loi, ni de l'opinion publique?

Nous sommes en pleine récession en ce moment. Nous discutons de la Constitution et fort peu de Canadiens songent régulièrement à ce que la fonction publique accomplit au Canada, abstraction faite de la période où les fonctionnaires ont fait la grève et sauf si l'on a été bien ou mal servi par un fonctionnaire en essayant d'obtenir des renseignements ou de l'aide ou en tentant de bénéficier de services offerts par l'intermédiaire de la fonction publique.

Je tiens à parler ne serait-ce que quelques instants d'une chose qui me préoccupe personnellement. Quoi que donne cette réforme—et j'espère qu'elle surviendra une fois qu'un comité spécial aura vraiment permis à un tas de gens de se faire entendre—quel qu'en soit le résultat définitif, je crois qu'il faudra faire en sorte que la responsabilité soit accrue dans tous les sens du mot.

• (1100)

Les Canadiens en ont assez du système et nous, députés, faisons souvent office de paratonnerres de leur mécontentement. Les gens ont tendance à croire que nous sommes incapables de faire quoi que ce soit de bien, que nous sommes inefficaces et que nous ne mettons pas en place le genre de programmes dont le pays a besoin.

Aussi valable que soit cette critique, aussi repentants que nous soyons et aussi disposés que nous soyons à assumer nos responsabilités, je crois que la réforme doit aller plus loin que cela, car beaucoup de Canadiens mettent en doute le système, soit le rôle du député et, certes, le rôle du Sénat, et celui des politiques municipaux. Nous sommes tous un peu victimes du cynisme général qui, je le reconnais candidement, est grandement fondé, mais le système est bien meilleur qu'il n'y paraît, comme pourrait vous le dire n'importe quel ancien député fédéral. Selon moi, Pierre Elliot Trudeau a très bien exposé la situation lorsqu'il a déclaré qu'il suffisait de s'éloigner des édifices du Parlement pour devenir un rien du tout et que peut-être avec un peu de chance, dans leurs circonscriptions respectives, quelques personnes pourraient reconnaître les députés.